COMMUNIQUE
CGT JTEKT Groupe

Blois, le 04/10/2016

PERCO

Plan d'Epargne Retraite Collective

La Direction JTEKT Europe a convoqué les organisations Syndicales représentatives au niveau du groupe afin de négocier un nouvel accord PERCO.

Comme vous le savez peut-être, le dernier accord PERCO avait été refusé par la DIRRECTE (Inspection du Travail) car seule l'organisation Syndicale Cadre (**CFE-CGC**) l'avait signée. Les organisations **CGT** et **FO** ayant refusé ce système de retraite.

Nous voulons vous donner notre avis sur ce système de retraite dit « Collective !!! ».

Le PERCO est une arme déguisée du capitalisme pour détruire notre retraite par répartition actuellement en place depuis 1945 (*Sécurité Sociale*).

De plus en plus, les entreprises ne cotisent plus au URSSAF (Cotisation Patronale détaillée sur notre fiche de paie), mais détournent le pécule retraite de la Sécurité Sociale vers des banques sur des produits capitalistiques (*Fond de rendement boursier*).

Le Groupe préfère donner de l'argent sur le PERCO car les sommes versées sont défiscalisées, a contrario la direction vous augmente seulement de 0.5% pendant les NAO.

De plus, qui peut épargner sur le PERCO ? Et ou va l'épargne ?

L'argent placé sur le PERCO, si tout va bien, vous ne le retrouverez qu'au moment de la retraite!!!

Pour information, les Taux des fonds sont avec des rendements négatifs !!! Vous allez donc perdre cette épargne !!! Si nous prenons exemple sur ce qui est fait aux Etats Unis ou même au Royaume Uni, ils utilisent cet argent dans des fonds de pensions (*fonds d'investissement spécifique à la retraite par capitalisation)*

Pourquoi détruire un système de retraite par répartition qui a 70 ans ? Celui-ci à été créé pendant la seconde guerre mondiale lors du Conseil National de la Résistance, la CGT sera représentative dans ce mouvement de résistance et force de proposition. Malgré les attaques acharnées du système capitaliste, notre retraite par répartition en France existe encore, il faut absolument la préservée pour que chacun puisse profiter d'une retraite décente. Restons dans un système de retraite par répartition solidaire et non pas sur un système individualiste et boursier.

COMMUNIQUE
CGT JTEKT Groupe

Blois, le 04/10/2016

L'autre face du PERCO est la monétisation des jours de repos (congés payés, RTT, congés d'anciennetés).

La CGT s'oppose catégoriquement sur cette pratique car cela engendre une déréglementation du temps de travail. Des salariés comme vous et nous se sont battus sans relâche, pour acquérir ces droits (*En 1936 pour obtenir 2 semaines, 3 semaines en 1956, 4 semaines en 1969 et puis 5 semaines en 1982*) pour se reposer, pouvoir profiter de la vie (Nombreux pourront dire qu'il vaut mieux en profiter maintenant car chacun connait autour de lui des personnes qui sont partis bien avant leur retraite…)

D'ailleurs dans ce cadre, la CGT revendique une diminution de temps de travail à salaire égale afin de réduire le nombre de demandeurs d'emplois.

La CGT défend également l'augmentation des salaires et réclame que l'ensemble des rémunérations (fixes, variables, individuelles et collectives) soient soumises aux cotisations vieillesses. C'est ce salaire (assiette de calcul de la cotisation vieillesse) qui participe au calcul, au moment du départ en retraite, du salaire moyen des vingt-cinq meilleures années et définit le montant de la pension CNAV à laquelle s'ajoutent les pensions de retraite ARRCO et AGIRC.

Seul le système de retraite par répartition peut assurer un revenu stable et garanti tout au long de notre vie en retraite.

OUI aux cotisations dans le système de retraite par répartition

NON au système de retraite par capitalisation

Qui ne fera qu'enrichir le système boursier !!!

Votre Syndicat CGT JTEKT Groupe